Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Le BTP Days s’installe à Avignon, Parc des expos, les 20 et 21 juin

Le BTP Days, organisé avec le soutien de la Fédération du BTP84, la CCI de Vaucluse et la Chambre des métiers, rassemblera, lors de ce salon consacré au bâtiment et aux travaux publics, plus de 100 exposants. Il proposera deux jours de démonstrations d’engins et de nouvelles technologies, de conférences, de rencontres emploi ainsi que des moments forts valorisant le dynamisme du secteur. C’est aussi un espace concret de solutions, de business et de rencontres.

Le programme
Vendredi 20 juin
8 h30 : Ouverture officielle avec petit-déjeuner d’accueil, 11h : Signature de conventions & grande annonce – Gilbert Marcelli, Président de la Chambre de Commerce et Industrie de Vaucluse ; 11h30 : Inauguration officielle & coupure du ruban – Thierry Lagneau, 1er Vice-Président de la commission aménagements – routes – travaux – sécurité – Conseil Départemental de Vaucluse ; 12h : Allocutions officielles et apéritif, Deux sessions Jobs dating : 11h & 15h : Des conférences sur les marchés publics, la prévention, les femmes & le BTP ; les droits sociaux, la facturation électronique…; 18h : Remise du trophée des 50 ans de la Miroiterie Avignonnaise ; 20h : Ambiance festive, rediffusion du Top14, DJ set.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Samedi 21 juin
8h30 à 12h00 : Animation “Prépare ton avenir” – quiz, jeux et découverte des métiers ; Conférences sur l’IA dans le BTP, la formation et l’insertion, ou encore ; l’embauche de travailleurs étrangers ; 20h : Fête de la musique sur le salon : concert + DJ + rugby.

Durant le BTP Days
Démonstrations d’engins, outillages et matériels techniques ; Immersion dans les métiers du BTP grâce à la réalité virtuelle ; Rencontres avec des pros passionnés & retours d’expérience terrain ; snacking, buvette et foodtrucks sur place pour prolonger les échanges. Tout le programme ici. Joindre l’équipe BTP Days www.btpdays.fr et communication@btpdays.fr

Les infos pratiques et
BTP Days. Les vendredi 20 de 8h30 à 20h et samedi 21 juin de 8h30 à 20h. L’invitation est à télécharger ici, ainsi que le programme des conférences et des animations, également la liste des exposants. Contacter l’équipe BTP Days 04 23 50 08 50 et 07 48 23 04 52 organisation@btpdays.fr Parc des expositions. Chemin des Félons à Avignon. Parking gratuit.
MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Apt : une matinée dédiée aux métiers de l’aide à domicile et du soin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Le Département de Vaucluse organise le Forum des métier de l'aide à domicile et du soin ce jeudi 5 juin à la salle des fêtes d'Apt. L'occasion de découvrir les différents métiers de ce secteurs et de rencontrer des professionnels, mais aussi de participer à des entretiens d'embauche.

Avec le vieillissement de la population et les modifications de mode de vie chez les seniors, le secteur de l'aide à domicile et du soin connait un véritable essor. Aujourd'hui, ce sont plus de 1 000 postes qui sont proposés en Vaucluse, dont la plupart sont à pourvoir immédiatement.

Ouvert à tous, le Forum des métiers de l'aide à domicile et du soin se veut un moment d'échanges avec la participation des principaux acteurs du secteur. Les participants pourront rencontrer les professionnels, découvrir les différents métiers sous diverses formes comme des mises en situation, de la réalité virtuelle, un Escape Game, ou encore avec un simulateur de vieillissement. Il sera également possible de s'informer sur les formations et de participer à des entretiens avec des recruteurs.

À travers ce rendez-vous, le Département de Vaucluse souhaite s'engager dans la valorisation de ces métiers parfois mal connus mais dont les conditions de travail et salariales ont fortement évolué ces dernières années.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Jeudi 5 juin. De 9h30 à 12h30. Entrée libre. Salle des fêtes. Place Gabriel Péri. Apt.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Le Medef & la CGT de Vaucluse : une vision commune pour le département ?

En partenariat avec nos confrères de La Marseillaise, rencontre entre Frédéric Laurent, secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse, et Roland Paul, nouveau président du Medef Vaucluse. L'occasion pour les deux leaders syndical et patronal locaux de confronter leur conception du monde du travail et de l'entreprise. Si les deux représentants sont plutôt éloignés sur les sujets nationaux, comme les retraites tout particulièrement, ils affichent en revanche une vraie vision commune sur les sujets vauclusiens comme la LEO, le foncier économique ou bien encore le logement.

Quel est votre vision et votre attachement à ce que l'on appelle le modèle social Français ?
Frédéric Laurent : « Nous sommes effectivement très attachés à ce modèle même si l'on constate qu'il est très fortement mis à mal depuis quelques années. Notamment en matière de protection sociale des salariés avec des inégalités qui se creusent dans un département parmi les plus pauvres de France. Une précarité qui touche tout particulièrement un salariat très féminisé ainsi que beaucoup de familles monoparentales féminines. Je pense en tout cas, que les Vauclusiens, comme les Français, sont très attachés à ce modèle social de solidarité, de partage, d'un système qui permet à tous de s'en sortir, de lever la tête. Mais malheureusement, on le voit, il est attaqué sur le chômage, les retraites, l'emploi ou bien encore les conditions de travail. »
Roland Paul : « De par mes fonctions à GSE, j'ai l'occasion de travailler régulièrement dans différents pays. Et quand l'on se compare avec ces derniers, c'est certain que nous avons un bon modèle social. Un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

modèle auquel nous restons tous très attachés, c'est une réalité. Mais au-delà de cela, quand on regarde autour de nous on voit aussi que ce n'est pas seulement ce modèle-là qui est attaqué, c'est aussi la démocratie dans son ensemble. Jusqu'à preuve du contraire cependant, nous n'avons pas mieux fait que la démocratie. »

L'une des questions récurrentes liées à ce modèle social est : comment le finance-t-on ?
Frédéric Laurent : « Aujourd'hui, tous les éléments fondateurs de notre système social français, qui est envié dans le monde entier, font l'objet d'attaques multiples. On parle ici de la protection sociale ou de l'accès à la santé, mais il y a également la protection quand on perd un emploi. Donc la question essentielle, c'est la volonté d'agir sur le financement. Parce que l'on nous dit que cela coûte trop, mais regardons aussi comment mettre plus de recettes en face pour pallier ces dépenses. C'est pour cela qu'il faudrait aussi ponctionner là où il faut. Actuellement, le financement de la protection sociale repose sur la répartition, donc la cotisation que vous et nous, entreprises et salariés, mettons dans le pot commun pour la soutenir. Par contre, il y en a certains qui sont bien à l'abri. Pourquoi ne ponctionnerait-on pas les revenus colossaux du capital, comme on ponctionne un peu les salaires des deux parts, patronal et salarial ? Pourquoi, sur le régime des retraites, ne taxerait-on pas les entreprises qui refusent l'égalité homme-femme ? Cela rapporterait, je crois, 2,3 milliards d'euros par an. Il y a aussi tout un tas d'aspects sur certains éléments complémentaires au salaire qui ne contribuent pas au régime de l'éducation sociale. Les primes d'investissement, l'épargne salariale, l'épargne retraite… ne cotisent pas au même niveau que le salaire pur et simple. Pourquoi ne pas le faire rentrer ? Et puis, pourquoi pas augmenter un tout petit peu, 0,5% par exemple, la cotisation patronale. Cela créerait une dizaine de milliards par an. »

> « Il faut veiller à ce que nos entreprises, qui créent la richesse dans notre pays, ne croulent pas sous les charges et puissent rester compétitives. »
>
> *Roland Paul, président du Medef 84*

Roland Paul : « Il y a des choses fondamentales à financer dans notre pays, comme l'éducation ou la santé. Ce ne sont pas des dépenses, ce sont des investissements. En revanche, nous avons déjà les taux de prélèvement et d'imposition les plus élevés d'Europe. Alors je veux bien qu'il y ait tous ces débats sur la TVA sociale, sur l'imposition des riches afin de faire rentrer encore plus d'argent, mais je pense qu'il y a aussi un tri à faire dans les dépenses y compris dans les aides aux entreprises. Quand on ponctionne de plus en plus, on prend le risque de mettre les gens et les entreprises à genoux. Ponctionner la richesse du capital, c'est aussi prendre le risque que les gens s'en aillent. Au final, je pense que, plutôt que d'aller ponctionner et aller prendre plus d'argent pour en distribuer encore plus, il vaut mieux orienter correctement et un peu moins dépenser. Par ailleurs, quoi qu'on en dise nous sommes aussi en concurrence avec les autres pays. Et il faut veiller à ce que nos entreprises, qui créent la richesse dans notre pays, ne croulent pas sous les charges et puissent rester compétitives. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Frédéric Laurent
Après avoir fait une formation d'infirmier psychiatrique à l'hôpital de Montfavet, Frédéric Laurent 'est tombé dans la marmite' du syndicalisme quelques années après. Celui qui est arrivé sur Avignon à l'âge de 3 ans, a ensuite occupé plusieurs fonctions départementales ou nationales au sein de la CGT, notamment dans le domaine la santé. Durant ce parcours, il a été secrétaire départemental de la CGT 84 durant 30 ans avant de prendre, il y a 3 ans, la responsabilité de secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse qui compte près de 7 000 adhérents dans le département. Une fonction qu'il va quitter d'ici une quinzaine de jours. « Je retourne dans mon hôpital, pour exercer le métier que j'aime en attendant la retraite. Le plus tôt possible, je l'espère », dit-il malicieusement avec un sourire pour le président du Medef 84 assis à ses côtés.

Justement, comment concilier tout cela ?
Roland Paul : « Pour le financement des retraites, c'est simple : il a y une équation à résoudre concernant notre système de répartition. Quand on regarde le nombre de gens qui payent et ceux qui en ont besoin, cela ne marche pas. C'est clair qu'on ne peut pas financer de cette manière-là. Il y a donc quelque chose à faire, mais il n'y a pas 36 solutions. Il y a seulement 3 ou 4 paramètres où l'on peut agir. C'est soit travailler plus ou ponctionner plus. Mais dans ce cas on va gagner moins alors que les salariés et les retraités ont déjà du mal à vivre avec ce qu'ils ont. Il faut donc réfléchir à un nouveau modèle. Je ne sais pas ce qui va sortir des discussions actuelles sur le sujet, mais nous vivons de plus en plus vieux et en meilleure santé. Nous pouvons donc travailler quelques années de plus. Bien évidemment, il y a des métiers ou cela n'est pas possible et il faut voir cela au cas par cas. Au final cependant, quoi que l'on fasse, quand le nombre de gens qui payent est trop petit par rapport au nombre de gens qui reçoivent, la répartition ne fonctionne plus. C'est mécanique. Donc pour financer tout cela, nous risquons de devoir arriver à une certaine dose de capitalisation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Frédéric Laurent : « Pour notre part, nous sommes opposés à l'idée de la capitalisation et nous restons très attachés au principe de la répartition. Par contre, nous sommes d'accord sur l'idée d'aller chercher de l'argent ailleurs mais nous ne sommes pas forcément entendus par le Gouvernement. Aujourd'hui, 73% des citoyens sont encore opposés à cette réforme qu'ils jugent néfastes. Travailler jusqu'à 64 ans, on ne le veut pas. Sur la question du vieillissement : il y a vieillir davantage en bonne santé, et il y a aussi la dégradation que nous constatons depuis quelques années. L'accès à la santé est tel aujourd'hui que beaucoup de salariés renoncent à se soigner et vieillissent avec des pathologies qui n'existaient plus. Qui vieillissent avec des maladies professionnelles apparaissant parce qu'ils se soignent moins bien. On va plus chez le dentiste parce que déjà, pour trouver un rendez-vous, c'est catastrophique. On peut travailler plus mais dans qu'elles conditions ? »

A l'heure où la fidélisation des salariés et les difficultés de recrutement constituent un enjeu majeur pour les entreprises, ces conditions de travail sont déterminantes dans le cadre de la fidélisation de ce capital humain ?

Roland Paul : « Je pense profondément qu'une entreprise ne peut marcher que si ses salariés s'y sentent bien. Il y a des sociétés qui fonctionnent en prenant les gens pour des imbéciles, mais ce n'est pas durable. Je le dis souvent, pour qu'une boîte se porte bien, il faut avoir des clients et des salariés satisfaits. Qu'est-ce qui fait que les gens sont bien dans une entreprise ? Bien sûr, que nous allons tous travailler pour être payé. Si tu n'es pas payé correctement, cela ne marche pas. Ça fait partie de l'équation, mais ce n'est pas le seul élément. Il faut également donner des responsabilités aux salariés, leur faire confiance, les respecter et les reconnaître dans ce qu'ils font. Avoir des beaux locaux c'est bien aussi, mais c'est annexe. Chez GSE, nous avons notamment mis en place des accords de participation et d'intéressement. Cela veut dire que quand la boîte va bien, elle partage. Si à cela, on rajoute l'aspect fondamental du développement durable et de la vision sociétale, ton entreprise réunit toutes les bases de son développement. Autant d'éléments qui font que les gens restent un peu plus chez toi plutôt que de partir dans d'autres sociétés. A l'inverse, si on considère l'humain comme une variable d'ajustement, comme une machine, on se trompe complètement. Et au plus on ira dans cette direction, plus on fera fausse route. »

> « Le salaire, c'est ce qui permet de pouvoir faire vivre sa famille, de pouvoir s'émanciper, se cultiver. »
>
> *Frédéric Laurent, secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse*

Frédéric Laurent :« Je suis entièrement d'accord. D'abord, il y a la question salariale qui est essentielle. Le salaire, c'est ce qui permet de pouvoir faire vivre sa famille, de pouvoir s'émanciper, se cultiver, etc. Aujourd'hui, la hauteur des salaires dans beaucoup d'entreprises n'est pas suffisante pour pouvoir parer aux besoins fondamentaux. Oui, je pense que les salaires sont nettement insuffisants dans le pays et plus particulièrement en Vaucluse où l'on dénombre beaucoup de personnes en dessous du salaire médian. Ensuite, il y a la question des conditions de travail et du bien-être au travail. On le constate dans toutes les entreprises et les administrations où nous sommes implantés : quand les conditions de travail sont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

mauvaises, quand il n'y a pas ce respect des salariés, il faut qu'il y ait cet échange, ce dialogue social à tous les échelons. Il y a quelques années, on avait des groupes de travail entre organisations syndicales, le Medef, la CPME… On arrivait à avancer, en évitant notamment les conflits. Peut-être qu'il n'y en a pas beaucoup dans votre entreprise, mais nous voyons une recrudescence de conflits dans beaucoup d'entreprises de tout type, des très grosses, des petites, des artisans… Cela est souvent lié au fait qu'il n'y a pas la volonté d'appliquer les conditions de travail : 'c'est bosse et tais-toi'. Alors que le respect du salarié, c'est la base des bases, comme le respect des patrons et des cadres. Pourquoi avons-nous des viviers d'entreprises où il y a autant de conflits qui partent aux prud'hommes ? Où il y a impossibilité de discuter. Est-ce parce qu'il n'y a pas de syndicats et de délégué syndical qui peuvent jouer ce rôle de tampon ? La citoyenneté au travail est un manque crucial dans notre pays. Salariés et employeurs ne sont pas les pires ennemis du monde même si nous sommes dans une société où l'on cherche plus à se quereller qu'à essayer de construire ensemble. Même si nous avons des exemples de répression syndicale dans quelques entreprises, nous devons favoriser le dialogue en construisant des passerelles afin d'éviter les conflits surtout dans toutes ces entreprises qui sont privées de représentants ou qui sont privées de volonté de dialogue de part et d'autre. »

Festival Off d'Avignon, quand la CGT spectacle met les pieds dans le plat

Cette détérioration de cette citoyenneté au travail c'est elle accentuée avec la crise sanitaire du Covid ?

Frédéric Laurent :« C'est clair qu'il y a eu un grand mouvement de bascule avec une prise de conscience de vouloir 'vivre autrement', de donner 'une chance' à sa vie. On l'a constaté dans la tête des salariés. Certains ont complètement changé de métier, parfois par dégoût, comme les professionnels des hôpitaux par exemple. On nous applaudissait tous les soirs, mais derrière cela a été une catastrophe. A l'inverse, dans les entreprises où on était bien, je pense qu'il y a eu un véritable attachement. L'adaptation au télétravail a été aussi un bon point pour les salariés et pour les entreprises qui en avaient besoin. Par contre, il est nécessaire que l'on réinstaure des liens au travail pour améliorer les conditions de travail. Tout ça, cela passera par le dialogue que nous essayons d'avoir ensemble. Car il est clair que les rapports sociaux au travail, c'est primordial. »

Roland Paul : « Effectivement, avec le confinement il y a les gens qui se sont aperçus qu'ils ne pouvaient plus être dans le métier dans lequel ils étaient avant. Ils sont allés dans d'autres secteurs d'activité et se sont aperçus que c'était mieux. Pour le télétravail, moi je l'ai pris avec précaution car chez GSE notre boulot on ne pouvait pas l'arrêter. En plus, je pensais que si le pays complet se mettait au chômage, à la fin on en crèverait car on ne peut tirer sur la bête indéfiniment. Sur le télétravail, je suis convaincu qu'une société c'est autre chose que plein de gens qui travaillent. C'est avant tout des personnes qui travaillent en commun sinon tu n'as pas de société. Nous, nous arrivons à faire projets car nos collaborateurs 'bossent' ensemble, ils confrontent les idées. Cela ne marche pas seul devant un écran car nous sommes des 'bêtes à sang chaud'. Nous avons besoin de nous sentir. Là où il y un problème,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

notamment de climat social, c'est quand les gens n'ont pas envie d'aller au travail. Quand ils y sont malheureux. Chez nous, en moyenne il y a 1 jour de télétravail autorisé. Nos salariés l'utilisent seulement à 40%. »

Roland Paul
Originaire de Beaumont-du-Ventoux, Roland Paul est le président de GSE. Après avoir travaillé quelques années à Lyon, puis à Nice, il a intégré il y 28 ans les équipes de GSE en tant qu'ingénieur de projet. « J'y ai fait à près tous les boulots » avant d'en devenir président il y a une dizaine d'années.
Côte syndicalisme, Roland Paul est le nouveau président du Medef 84 depuis quelques mois. « C'est un mandat de 3 ans que j'ai accepté pour participer au développement du Vaucluse et de son économie », explique celui qui a été aussi délégué syndical CFTC au sein de son entreprise et qui vient de recevoir l'Ordre national du mérite des mains de Bertrand Gaume, ancien préfet de Vaucluse.

On parle beaucoup de réindustrialisation de la France : comment voyez son développement en Vaucluse et avec quel foncier ?
Roland Paul : « Je peux en parler en toute connaissance de cause puisque c'est mon métier. Chez GSE, nous avons construit un certain nombre d'usines et je peux vous affirmer que ces projets voient le jour là où il y a du foncier et des terrains disponibles ainsi que là où tous les acteurs économiques locaux sont alignés : le maire, le président de la communauté de communes, le préfet, le patron de la Région, les services de l'Etat… Si tout le monde est là en disant 'on va construire ici', on peut aller assez vite même si nous sommes en France où cela est parfois un peu compliqué. Moi, j'ai connu un certain nombre de gens qui arrivaient dans le Vaucluse et qui voulaient s'installer. On n'a pas trouvé de terrain et ils sont repartis sans créer d'emplois pour les Vauclusiens. Je discute aussi avec des entreprises du département

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

qui veulent s'agrandir pour répondre à leurs besoins de développement. Ils ne peuvent pas non plus car il n'y a pas de place. Nous avons donc un vrai problème de foncier économique dans le Vaucluse. Il est impératif d'y travailler, là aussi, avec tous les acteurs économiques à développer ce foncier économique. Tout cela, c'est pour créer de l'emploi et de la richesse pour les habitants de ce territoire. Dans cette optique, nous travaillons avec la CCI 84, le Département, la Région ou bien encore l'Etat sur ce sujet dans le cadre des assisses du foncier qui se tiendront le 19 juin prochain au campus de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse. On doit donner la priorité à la réindustrialisation. »

> « Nous avons un vrai problème de foncier économique dans le Vaucluse. »
>
> *Roland Paul*

Frédéric Laurent : « Le foncier industriel est une problématique majeure dans le département. Surtout lorsque l'on constate que 10% de l'économie vauclusienne est générée par l'industrie, 52% par le secteur tertiaire et 30% par le commerce. Certes, cela est dû au positionnement de notre département, au carrefour de l'Italie, de l'Espagne et de la Vallée du Rhône, qui favorise l'implantation du commerce, des services et des plateformes logistiques. Oui, il y a besoin d'une réindustrialisation et il faut que tous acteurs locaux y participent. Pour cela, il faut débloquer du foncier pour pouvoir agrandir des entreprises ou en accueillir de nouvelles. Cela doit aussi passer par un nouvel aménagement du territoire, intégrant tout particulièrement la problématique des transports. Moi, je viens de Courthézon. C'est à seulement 21 km, mais ce matin j'ai encore mis 58 minutes pour venir travailler. Si j'habite à Courthézon et que je veux y travailler, je ne vois pas où je pourrais le faire. Pourquoi, n'y a-t-il pas d'entreprises dans certaines localités ? Parce qu'il n'y a pas de services publics à la hauteur, parce qu'il n'y a pas d'écoles qui répondent aux besoins. Parce que l'employeur, s'il implante une usine quelque part, il veut que ses salariés puissent avoir un hôpital pas trop loin, qu'ils puissent mettre ses enfants à l'école sans avoir à faire trop de route pour les y emmener parce qu'il n'y a pas ou peu de transports collectifs. Tout ça pour éviter que les gens arrivent fatigués et énervés. La question du retour des industries dans notre département est liée à tous ces facteurs-là. Créer du foncier pour pouvoir réimplanter des industries et renforcer notre attractivité avec des services publics qui répondent aux besoins autant des salariés que des employeurs. Il faut enfin prendre en compte les besoins de formations. Les métiers du cartonnage, qui était une industrie phare du département, ont tous disparu. Il n'y a plus de formation au métier du cartonnage alors que nous avons encore des savoir-faire colossaux sur Valréas, sur tout le bassin de l'Isle-sur-Sorgue avec les industries du papier aussi. Il y a des choses à travailler ensemble sur ces questions. Quand on voit également que le Vaucluse est un important producteur de fruits et légumes qui partent être transformés dans d'autres départements voire d'autres pays, alors que l'on sait faire tout cela ici. Il nous faut des industries qui permettent à nos salariés d'atteindre d'autres niveaux de qualification et de rémunération. »
Roland Paul : « Un emploi dans l'industrie en génère quasiment 3 sur son territoire. Effectivement, on produit des tomates mais on pourrait en produire 3 fois si nous avions les industries de transformation à côté. Cela a du sens, notamment en termes de développement durable. »
Frédéric Laurent : « Produire et traiter les produits ici, cela impacte favorablement l'environnement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

quand on voit le nombre de camions qui traversent ce département, ne serait-ce que sur la rocade, par exemple. »

« La LEO, c'est une aberration que l'on n'arrive pas à avancer. »

Frédéric Laurent

C'est l'occasion de parler des mobilités que vous avez déjà abordé en partie auparavant et notamment du dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) ?

Roland Paul : « J'ai entendu que ce projet n'était pas spécialement voulu par tout le monde mais je crois qu'il y a un vrai intérêt à réaliser le contournement d'Avignon. Cela fait partie des éléments déterminants pour l'avenir de ce territoire. De GSE au centre-ville il y en au moins pour trois quarts d'heure. Il y a un vrai travail à faire. Et il faut qu'on le fasse maintenant parce que 2027, c'est trop tard puisque le DUP (Déclaration d'utilité publique) tombera. C'est donc immédiatement qu'il faut que l'on travaille même si ce n'est pas simple car ce tracé touche 2 régions, 3 départements. Ce n'est pas des plus faciles d'un point de vue administratif mais je pense qu'avec une volonté… Plus généralement nous sommes dans un département assez rural où disposer d'un réseau de transports en commun pour amener les gens au travail est assez complexe à mettre en place. Il y a toutefois des choses à faire. »

LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie

Frédéric Laurent : « Le tour d'Avignon, c'est devenu catastrophique. Le contournement de la ville avec la LEO, c'est une aberration que l'on n'arrive pas à avancer. Mais la LEO ce n'est pas qu'une problématique économique c'est aussi une question de santé publique. Sur la rocade, nous atteignons des records de cancer des enfants à cause de la pollution générée par le trafic qui passe sous les fenêtres des habitants. Sur ce projet, nous sommes chaque fois percutés par ces changements de départements, de préfectures, etc. Et au final, on n'arrive pas à construire une réelle volonté à long terme. Pourtant, il y a urgence. Prenons l'exemple de la réouverture de la ligne ferroviaire au Carpentras-Avignon. Au début, ça patinait un peu car cela changeait les habitudes : 'Je viens en voiture, c'est tellement plus simple'. Maintenant, je connais beaucoup de salariés qui apprécient d'utiliser cette ligne. Quand on donne aux salariés la possibilité d'utiliser les transports en communs, quand ils existent ou quand on arrive à les construire, ils les utilisent. Le tramway, quelle aberration ! Pourquoi le tramway ne va pas jusqu'à l'hôpital, la gare TGV, la zone d'Agroparc. Les entreprises n'en profitent même pas alors que pourtant, ce sont elles, et leurs salariés indirectement, qui l'ont financé via le versement transport. Sur ces questions, nous faisons des propositions, avec le syndicat CGT des cheminots d'Avignon sur le projet d'étoile ferroviaire, afin d'amener le salarié de bout à bout. Parce qu'aujourd'hui, le salarié qui veut prendre les transports en commun pour aller, ne serait-ce que dans votre secteur vers le parc d'activités de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

l'aéroport, c'est impossible. Pour aller sur la zone d'Auchan, selon où l'on habite, il faudra prendre plusieurs moyens de transport. Pour aller en Courtine, c'est pareil. »

> « C'est l'aménagement du territoire qui fera que les entreprises reviennent en Vaucluse. »
>
> *Frédéric Laurent*

Roland Paul : « Pour la LEO, je pense que les organisations syndicales peuvent aider parce que nous ne sommes pas arrêtés par des départements. Nous allons voir les collègues des autres régions et des autres territoires qui ont les mêmes objectifs que nous. Et eux, ne sont pas tenus par un carcan administratif. »
Frédéric Laurent : « Il faut arrêter cette pollution que l'on met sur notre département. Le matin, je vois des gens seuls dans leur voiture. Des gens qui viennent du même village, qui vont dans la même entreprise, qui ont les mêmes horaires et qui utilisent deux voitures. Il n'y a pas de moyens adaptés, pas assez d'aires de covoiturage. Il n'y a rien d'incitatif. L'aide à la mobilité ne peut se faire que s'il y a une offre de mobilité. Allons alerter ensemble le préfet sur cette nécessité pour l'entreprise et les salariés de travailler sur ces questions car c'est l'aménagement du territoire qui fera que les entreprises reviennent en Vaucluse. »

Nous avons parlé de mobilité mais il y a aussi des difficultés d'accès au logement pour les salariés et, plus largement, pour l'ensemble des Vauclusiens ?
Frédéric Laurent : « Ce sujet est également fondamental dans un territoire où certaines communes n'ont pas la volonté d'élargir la capacité d'accueil en logement social. Certains maires préfèrent payer des amendes plutôt que de construire ce type de logements. Alors que malheureusement, 75% des populations sont éligibles au logement social dans notre département. Un département où dans certaines zones, la plupart des habitations sont fermés la moitié de l'année, parce que ce sont des lieux dédiés au tourisme. Avec la recrudescence, dans certaines communes comme Avignon, de la présence de location de type Airbnb. Ce qui fait que le salarié qui veut continuer à travailler près d'Avignon, il ne peut plus s'y loger. L'accès au logement devient très compliqué. Les loyers sont très chers par rapport au revenu. Il y a un manque crucial de logements dans le département. Il y a beaucoup de salariés pauvres qui, faute de moyens, vivent dans leur voiture. Les questions de mobilité et de logements impactent directement les possibilités d'emploi. Il y a peut-être 30 000 postes disponibles et 60 000 chômeurs dans le département. Mais certains de ces postes restent vacants car on ne peut pas s'y rendre ou on ne peut pas se loger à proximité, donc on ne les prend pas. »

> « Comment être un territoire attractif si l'on ne peut pas se loger et se déplacer ? »
>
> *Roland Paul*

Roland Paul : « Je suis entièrement d'accord. Comment être un territoire attractif si l'on ne peut pas se loger et se déplacer ? Nous avons la cité des papes, le Festival, Châteauneuf-du-Pape, le Ventoux, les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Chorégies, Fontaine de Vaucluse… plein d’atouts culturels ou naturels. Je le constate, de manière générale les gens sont attachés au Vaucluse. Il peut y avoir du mouvement dans les entreprises mais quand tu es à Paris, tu n’as pas le même turnover qu’à Avignon. Les gens qui sont ici veulent rester ici parce qu’ils y sont bien. Mais il y a aussi de la précarité et de la violence. Avignon fait partie des villes qui sont montrées du doigt en France. Toute cette mauvaise publicité n’est pas de nature à attirer les gens. Si je suis venu au Medef, c’est pour tenter de régler quelques trucs. On ne réglera pas tout, mais si on peut en solutionner quelques-uns. Pour cela, il ne faudra pas agir dans son coin mais il faudra le faire ensemble. »

Propos recueillis par Florent De Corbier pour La Marseillaise et Laurent Garcia pour L’Echo du mardi.

Medef Vaucluse : le patron de GSE pour un nouveau départ

En vue de son ouverture prochaine à Monteux, McDonald’s recrute

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Un nouveau restaurant McDonald's devrait ouvrir ses portes au mois de juin en lieu et place de l'ancien Aldi à Monteux, Route d'Avignon. En amont de cette ouverture, l'enseigne recrute des équipiers polyvalents.

Depuis plusieurs mois, l'enseigne de restauration rapide McDonald's a lancé une campagne de recrutement pour son nouveau restaurant à Monteux, dont l'ouverture est prévue mi-juin. En tout, 50 postes d'équipiers polyvalents étaient initialement à pourvoir. Il est en encore temps de candidater.

Les demandeurs d'emploi sont invités à postuler via le site de France Travail ou directement sur le site de McDonald's. Aucun diplôme ni expérience professionnelle n'est requis. Les équipiers polyvalents sont en charge de l'accueil de la clientèle et de leur satisfaction. Parmi les tâches qui seront demandées, les équipiers devront s'atteler à la préparation et production des commandes, au nettoyage des postes de travail mais aussi du restaurant.

Le travail d'équipier polyvalent requiert d'être sourient, poli, sérieux, avenant, serviable, autonome, dynamique, rigoureux, mais aussi d'avoir le sens du travail en équipe et une aisance relationnelle. McDonald's Monteux propose des CDI en 27h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

L’enseigne Little Bagel ouvre son tout premier restaurant à Monteux

La zone commerciale Horizon Provence, situé à l’entrée du quartier de Beaulieu à Monteux, accueille une nouvelle enseigne de restauration qui va bientôt ouvrir ses portes. Pour l’ouverture de son premier restaurant, Little Bagel recrute un équipier polyvalent.

Little Bagel est une nouvelle chaîne de restauration qui, comme son nom l’indique, est spécialisée dans les bagels. Pour son tout premier restaurant, l’enseigne a choisi de s’implanter à Monteux, dans la zone commerciale Horizon Provence qui dispose déjà de huit magasins depuis son ouverture en janvier dernier. L’enseigne Little Bagel prévoit aussi l’ouverture de deux autres établissements dans les prochains mois à Avignon et Orange.

Doté d’une surface de vente de 70 m2 et d’une terrasse, Little Bagel Monteux se veut un restaurant chaleureux, idéal pour prendre un petit-déjeuner, un brunch, un déjeuner ou tout simplement un café, le temps d’une pause entre deux courses ou après une séance de sport. Chaque client peut composer son repas selon ses envies parmi une large sélection d’ingrédients frais, qu’il commande sur place ou à emporter. Installée à côté de Marie Blachère, l’enseigne sera ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

le dimanche de 10h à 14h.

Pour l'ouverture de la boutique, qui se fera prochainement — aucune date n'a été dévoilée pour le moment —, l'enseigne recrute un équipier polyvalent. Pour postuler, il suffit d'envoyer son CV et sa lettre de motivation à l'adresse mail : recrutement.littlebagel@gmail.com

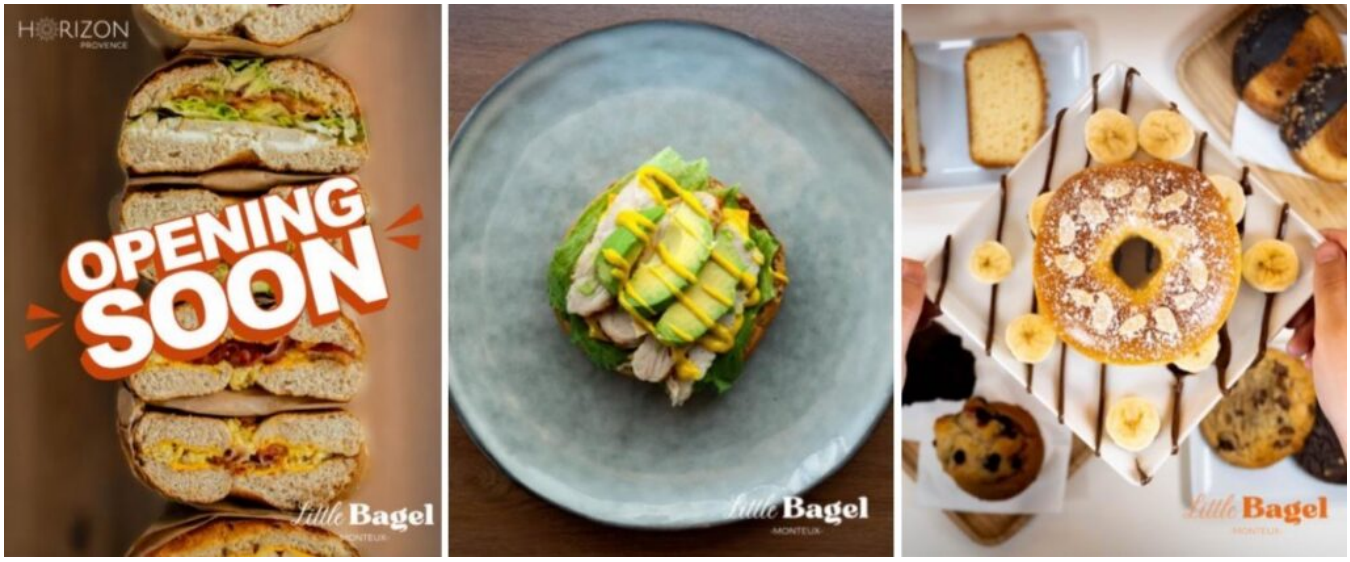

©Little Bagel Monteux / Horizon Provence

Les règles applicables aux jobs d'été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Animation, restauration, vente, entretien des espaces verts, guide touristique… L'approche des vacances estivales est l'occasion pour de nombreux étudiants de rechercher un job d'été. Un mineur peut-il être embauché ? Comment sera-t-il rémunéré ? Quelles sont les règles applicables en la matière, les obligations de l'employeur ? Margaux Berbey, juriste aux Editions Tissot (éditeur spécialiste du droit social), répond à toutes ces questions.

Peut-on travailler pendant l'été si l'on est mineur ?
Oui, tout à fait ! Même si en principe les jeunes ne peuvent pas être employés avant 16 ans, il est possible de travailler à partir de 14 ans pendant les vacances scolaires, à condition de respecter certaines règles. Et tout d'abord, l'autorisation du représentant légal du mineur.
Ainsi, un mineur entre 14 et 16 ans peut travailler pendant les vacances scolaires si celles-ci durent au moins 2 semaines (14 jours calendaires), et s'il bénéficie d'un repos effectif et continu pendant au moins la moitié des vacances. De plus, le travail confié doit être adapté à son âge : il ne peut être affecté qu'à des travaux légers qui ne portent pas atteinte à sa sécurité, à sa santé ou à son développement.

Plus généralement, les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas être affectés à des travaux excédant leurs forces ou qui les exposent à des risques pour leur santé, leur sécurité ou leur moralité.

● Pour le temps de travail, la règle des 35 heures hebdomadaires s'applique, et, pour les moins de 16 ans, celle de 7 heures par jour. Cette durée journalière peut être portée jusqu'à 8 heures au-dessus de 16 ans. L'inspecteur du travail peut accorder une dérogation pour effectuer des heures supplémentaires, dans la limite de 5 heures par semaine (sauf pour le secteur du BTP et des espaces paysagers où cette autorisation n'est pas nécessaire).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

● Le travail de nuit est interdit aux mineurs, de 22h à 6h pour les jeunes de plus de 16 ans, et de 20h à 6h pour les moins de 16 ans, sauf dérogations pour certains secteurs dont l'activité le justifie (hôtellerie, restauration, boulangerie, spectacles, etc.).

● Le jeune salarié doit bénéficier d'un repos quotidien minimum de 14 heures consécutives s'il a moins de 16 ans ; et de 12 heures consécutives entre 16 et 18 ans. Et d'un temps de pause d'au moins 30 minutes consécutives après 4h30 de travail. Il a également droit à 2 jours de repos consécutifs par semaine (48 heures), dont obligatoirement le dimanche.

Enfin, un salarié mineur ne peut pas travailler les jours fériés, sauf dans les secteurs dont l'activité le justifie (hôtellerie, restauration, traiteurs, boulangerie, jardineries, spectacles, etc.).

À noter :
Les jeunes en job d'été bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu jusqu'à l'âge de 25 ans, dans la limite de 3 fois le montant mensuel du SMIC par an.

Comment est rémunéré un job d'été ?
Si le jeune est âgé de 18 ans ou plus, il doit être rémunéré au minimum sur la base du SMIC horaire, soit 1 801,80€ bruts pour 35 heures par semaine depuis le 1er novembre 2024 (11,88€ bruts par heure).
Si le jeune est mineur, sa rémunération est minorée : 9,51€ bruts par heure s'il est âgé de moins de 17 ans, et 10,70€ bruts par heure entre 17 et 18 ans. Ces abattements ne s'appliquent plus dès lors que le jeune travailleur justifie de 6 mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité. La convention collective peut également prévoir des rémunérations plus favorables.

Au terme du contrat, il percevra une indemnité compensatrice de congés payés égale à 10 % des salaires perçus. En revanche, l'indemnité de fin de contrat (prime de précarité) n'est pas due lorsque le contrat s'effectue pendant les vacances scolaires ou universitaires (sauf si le contrat de travail ou la convention collective le prévoient).

Quelles sont les obligations de l'employeur ?
Tout d'abord, l'embauche doit être déclarée à l'URSSAF (ou à la MSA), dans les 8 jours qui précèdent la date prévisible d'entrée dans l'entreprise. Si elle concerne un jeune entre 14 et 16 ans pendant les vacances scolaires, l'employeur doit obtenir une autorisation de l'inspecteur du travail.
L'employeur doit ensuite établir par écrit un contrat de travail à durée déterminée (CDD), qui doit comporter toutes les mentions obligatoires : motif du recours, nom et qualification professionnelle de la personne remplacée en cas de remplacement, durée du contrat de travail, durée de la période d'essai (si celle-ci est prévue), désignation du poste de travail, intitulé de la convention collective applicable, montant de la rémunération, nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire et de l'organisme de prévoyance. Le contrat doit être remis au salarié pour signature dans les 2 jours ouvrables suivant l'embauche.
Une visite médicale d'information et de prévention doit être réalisée avant l'embauche pour les jeunes de moins de 18 ans.
Enfin, le jeune salarié doit être inscrit sur le registre unique du personnel et se voir appliquer les règles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

édictées par le Code du travail et par la convention collective applicable à l'entreprise.

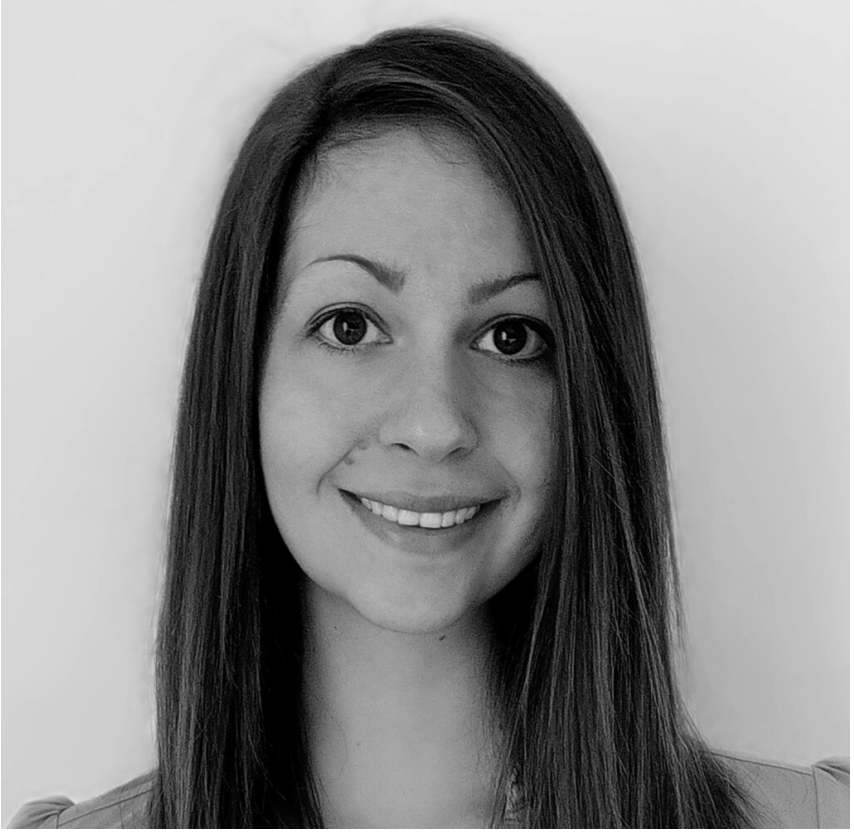

Margaux Berbey, juriste aux Editions Tissot.Crédit : Editions Tissot/DR

Monteux : les parcs Spirou et Wave island recrutent leurs équipes 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Le parc d’attraction Spirou Provence et celui de Wave island vont procéder au recrutement de leur équipe 2025. Ce dernier se tiendra ce mercredi 21 mai à partir 13h30 au parc Spirou se situant dans la zone de Beaulieu. Pour l’occasion, le parking du parc sera exceptionnellement ouvert et gratuit pour les candidats à partir de 13h30. Une signalétique sera prévue afin de vous orienter. Les responsables du conseillent aux postulants de prévoir leur après-midi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Inscription obligatoire !
Durant ce job dating, les équipes actuelles de Spirou et du parc aquatique de Wave island (ce dernier a été repris par Spirou en juillet dernier) vont présenter les différents postes à pourvoir avant de procéder aux entretiens.
« L'expérience n'est pas toujours requise, des formations seront proposées aux nouveaux salariés, » précise la direction du parc qui accueille désormais aussi des attractions sur l'univers de Naruto.
Ces offres sont ouvertes à tous (à partir de 18 ans à la date de début du contrat). Cependant, il est obligatoire de s'inscrire sur ce lien : https://www.eventbrite.fr/e/billets-job-dating-2025-1363902060779?aff=oddtdtcreator
« Toute personne non inscrite ne sera pas autorisée à entrer », insistent les responsables des deux parcs de loisirs vauclusiens.

L.G.

(Vidéo) Le Parc Spirou dévoile la première attraction dans l'univers de Naruto

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Une session job dating au centre commercial Mistral 7

Le centre commercial Mistral 7, à Avignon, organise pour la première fois un grand job dating au cœur de sa galerie marchande ce jeudi 22 mai.

Géré par Nhood, opérateur immobilier mixte, le centre commercial Mistral 7 organise un job dating ce jeudi où plus de 20 enseignes, organismes de formation et institutions seront présents. Ouvert à tous, cet événement s'adresse aux étudiants, aux jeunes diplômés, ainsi qu'à tout autre demandeur d'emploi.

GRETA, IFC, Erudis, France Travail, Cap Emploi, CCI de Vaucluse, McDonald's, Buffalo Grill, Electro Dépôt, Aldi, Darty, Bricoman, ou encore Résid'Hôtel, les demandeurs d'emploi, munis de leur CV, pourront récolter des informations sur différents stands et directement déposer leur candidature. Des dizaines de postes seront à pourvoir comme serveur, vendeur, hôte de caisse, infirmier, préparateur de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

commande, etc.

Jeudi 22 mai. De 14h à 18h. Mistral 7. 1741 Route de Marseille. Avignon.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?

Lancée en octobre 2022 dans le Pays d'Apt, l'expérimentation 'Territoire zéro chômeur de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

longue durée‘ (TZCLD) semble pour le moment porter ses fruits. À l’aube d’une 3e loi prévoyant la suite du projet, qui sera examinée à l’Assemblée nationale le 3 juin prochain, les acteurs de l’opération sur le territoire attendent un affinage et une amélioration des dispositions du projet.

Le projet ‘Territoire zéro chômeur de longue durée’ s’appuie sur un principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le droit de travailler et le droit d’obtenir un emploi. » En Pays d’Apt, l’expérimentation était à l’origine une initiative citoyenne lancée en 2019. Un projet qui a rapidement été soutenu par les élus du territoire et porté par la communauté de communes Pays d’Apt Luberon qui a débuté l’expérimentation sur les communes d’Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt en octobre 2022.

Avec l’habilitation de l’expérimentation est née l’entreprise à but d’emploi (EBE) Zou Vaï qui propose divers services comme l’entretien des extérieurs pour les particuliers comme les professionnels, la fabrication de produits sur-mesure, ou encore des prestations sur-mesure à destination des entreprises.

284 personnes privées durablement d’emploi rencontrées

À la mise en place du projet, le Pays d’Apt Luberon, le comité local de l’emploi et l’EBE Zou Vaï se sont donnés pour objectif d’orienter 300 personnes vers les entreprises à but d’emploi (EBE), et 100 personnes de plus vers d’autres sorties positives, et ce, dans les cinq premières années de l’expérimentation.

Plus de deux ans après sa mise en route, l’expérimentation TZCLD a permis la rencontre de 284 personnes privées durablement d’emploi, dont 232 à Apt, 27 à Gargas et 25 à Saint-Saturnin-lès-Apt. Parmi ces 284 personnes, 98 sont passées par l’EBE, et 30 sont sorties de la privation durable d’emploi de façon pérenne en dehors de l’EBE. Parmi les personnes rencontrées, 46% sont des femmes et 54% des hommes. Ces personnes ont entre 18 et 67 ans, dont 35% entre 53 et 64 ans et 12% ont moins de 25 ans. 25% sont diplômées d’un CAP, 16% du BAC, et 20% sont sans diplôme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

Point quantitatif global détaillé au 31/12/2024

	Territoire	APT	GARGAS	SAINT SATURNIN LES APT
Personnes rencontrées individuellement	**284**	232	27	25
I - Volontaires sortis durablement de la privation d'emploi	**112**	**86**	**16**	**10**
I.A - PPDE passées par l'EBE	98	72	16	10
I.A.1 -Salarié à date dans l'EBE	82	64	11	7
Dont salarié en contrat suspendu (X CDD, X CDI et X Intérim)	0	0	0	0
I.A.2 - Ex-salariés en poursuite d'un projet après l'EBE	5	1	3	1
I.A.2.a - Poursuite d'un projet après l'EBE - CDI	0	0	0	0
I.A.2.b - Poursuite d'un projet après l'EBE – Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	1	0	1	0
I.A.2.e - Poursuite d'un projet après l'EBE - Création d'entreprise	4	1	2	1
I.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant - CDI	12	8	2	2
I.C - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant – Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	10	10	0	0
I.F - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - création d'entreprise	3	3	0	0
II - Volontaires sorties temporairement de la privation d'emploi Les différents types de contrats : CDD ou Intérim ou IAE de moins de 6 mois	**11**	**10**	**0**	**1**
II.A - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	5	5	0	0
II.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Formation	6	5	0	1
II.C - PPDE étant passées par l'EBE – Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	0	0	0	0
III - Retour à la privation d'emploi après passage par une EBE	**6**	**4**	**0**	**2**
III.A - Licenciement ou fin de période d'essai à l'initiative de l'EBE	4	3	0	1
III.B - Démission ; fin de période d'essai à l'initiative du salarié ; rupture conventionnelle	2	1	0	1
IV - PPDE validées dont on est sans-nouvelles	**7**	**6**	**1**	**0**
V - PPDE validées en attente pour sortir de la privation d'emploi (EBE OU autre)	**26**	**21**	**2**	**3**
V.A - PPDE en attente après passage en EBE	2	1	0	1
V.B - PPDE en attente sans passage en EBE	24	20	2	2
VI - PPDE validées plus concernées par l'expérimentation	**25**	**22**	**2**	**1**
VI.A - Sorties du projet avant entrée en EBE ou autre solution (1 décès, 4 démgt, 2 retraites, 7 plus intéressés, 3 santé)	16	16	0	0
VI.B - Sorties du projet après emploi en EBE	9	6	2	1
VI.B.1 - Sorties du projet après emploi en EBE - Retraite	4	2	2	0
VI.B.2 - Sorties du projet après emploi en EBE - autre (0 démgt – 4 plus intéressé - 1 décès)	5	4	0	1

©Comité local de l'emploi / Zou Vaï

« Un accompagnement de dentelle »

Sur le territoire du Pays d'Apt, la durée moyenne de privation durable à l'emploi s'élève à 4 ans et 8 mois (contre 5 ans au niveau national). Les paramètres de cette privation et les besoins dont nécessite sa

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

sortie dépendent de chaque territoire. C'est pourquoi la territorialisation de la lutte contre le chômage d'exclusion, au travers de cette expérimentation , et l'action de proximité sont pertinents.

> « L'ancrage territorial permet un ciblage plus efficace du chômage de longue durée. »
>
> *Tanguy Riou, chargé de mission appui aux territoires de l'expérimentation TZCLD*

À l'instar du territoire, l'expérimentation est même adaptée à chaque personne privée durablement d'emploi. « C'est un vrai accompagnement de dentelle qui se fait car derrière ces privations d'emploi, on a des situations très spécifiques et très complexes, qui sont différentes les unes des autres », explique Karen Auguin, pilote du droit à l'emploi au sein du Comité local de l'emploi dans le cadre de l'expérimentation TZCLD. La durée d'attente moyenne avant de sortir de la privation durable d'emploi s'élève à 9 mois, un temps qui parait élevé mais qui représente peu par rapport au temps de privation d'emploi lui-même.

Une dynamique humaine

L'entreprise à but d'emploi Zou Vaï a été créée dans le but de proposer diverses activités qui répondent à des compétences, mais aussi des appétences différentes tout en restant dans le possible. C'est tout l'intérêt de l'expérimentation qui a pour objectif de créer des activités utiles, que ce soit pour les personnes privées durablement d'emploi ou pour le territoire.

> « Pour cibler les publics, on va sur les marchés, on fait du porte à porte, etc. On sort de la 'logique du guichet'. »
>
> *Nathalie Moncel, chercheure au département Travail Emploi Professionnalisation du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ) de Marseille*

« L'expérimentation TZCLD a une dynamique profondément humaine, affirme Fabien Baronnier, directeur général de Zou Vaï. Derrière chaque contrat, il y a une personne qui retrouve une dignité, une place, une perspective. » Au-delà de l'accès à l'emploi, l'EBE permet l'émancipation, l'accès à la santé, au lien social, etc.

Une expérimentation qui fonctionne grâce à de nombreux acteurs

Pour que l'opération TZCLD fonctionne au mieux, comme en témoigne le territoire du Pays d'Apt, il nécessite la mobilisation de nombreux experts dans leur domaine. C'est pourquoi, dès les prémices du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 août 2025

projet, les acteurs de l'expérimentation se sont entourés de nombreux partenaires comme Cap Emploi, France Travail, l'HAPA, les CCAS des communes, la Mission Locale, et bien d'autres.

> « La coopération de différents acteurs est indispensable. 'Territoire zéro chômeur de longue durée', ce n'est pas juste un dispositif, c'est une vraie expérimentation. »
>
> *Tanguy Riou*

Une liste qui continue de s'enrichir de jour en jour, avec notamment l'arrivée récente de Coallia, Ingeneria ou encore O2R parmi les partenaires. L'action collective et la coopération des acteurs locaux sont essentielles pour atteindre l'objectif de suppression de la privation d'emploi. S'entourer de partenaires engagés et experts dans leur domaine permet de mieux accompagner les personnes privées durablement d'emploi avant, pendant, et après leur retour à l'emploi.

Malgré cela, les acteurs de l'expérimentation sur le Pays d'Apt déplorent un manque de solution face à l'exclusion par l'emploi. « Aujourd'hui, à part l'EBE, il n'y a pas grand chose, ajoute Karen Auguin. Le territoire a à s'enrichir concernant ce sujet-là dans l'objectif de pérenniser l'expérimentation. »

Qu'en est-il de la 3e loi ?

Aujourd'hui, le modèle d'entreprise d'une EBE reste encore flou. Ce n'est ni un chantier d'insertion ni une entreprise classique. Une imprécision que les acteurs de l'expérimentation espèrent va davantage se préciser avec la nouvelle proposition de loi qui prévoit la suite du projet TZCLD, qui sera examinée à l'Assemblée nationale le mardi 3 juin.

Cette proposition de loi prévoit notamment de pérenniser la démarche sur les territoires actuellement expérimentaux et de rendre possible l'habilitation de nouveaux territoires sans plafond à partir de juillet 2026. Elle propose aussi plusieurs évolutions concernant les conditions expérimentales actuelles, notamment une coopération renforcée entre tous les acteurs du droit à l'emploi au niveau local et une articulation du comité local pour l'emploi TZCLD avec les différents espaces de pilotage et de gouvernance des politiques publiques de l'emploi mises en place suite à l'adoption de la loi Plein emploi en décembre 2023.

Selon les acteurs de l'expérimentation sur le territoire du Pays d'Apt, le développement de l'EBE est plus limité à cause des réglementations auxquelles elle est soumise, par rapport à l'insertion par l'activité économique (IAE), ou encore l'entreprise adaptée (EA). Qu'est-ce qui va ressortir de la 3e loi ? Telle est l'interrogation qui plane sur Zou Vaï et sur l'expérimentation TZCLD en Pays d'Apt.

Pour découvrir la proposition de loi dans son intégralité, cliquez ici.